

ECONOMIE

80 chantiers pour 2 millions d'euros

Pour soutenir l'activité des artisans et des TPE, le Grand Périgueux lance 80 chantiers sur ses bâtiments et ses équipements. Entreprise, vous êtes intéressée ? Préparez vos devis !

Publié le 05 juin 2020



La pandémie de COVID-19 s'est transformée en crise économique. Mobilisé pour y faire face, le Grand Périgueux a organisé un plan de soutien économique pour le territoire.

2 millions d'€

Au coeur de ce plan : une stratégie de relance par l'activité. L'Agglo va engager dans les semaines à venir 80 chantiers pour un montant global de 2 millions d'€. Ces opérations vont permettre d'améliorer ou remettre en état les bâtiments et équipements du Grand Périgueux : crèches, centres de loisirs, piscines, zones d'activité économique, parking relais ou encore voie verte...

Tous les secteurs du BTP

Les coûts de ces chantiers seront pour la plupart inférieurs à 40 000€. Les consultations se feront sur demande de devis, conformément au code de la commande publique.

Tout le territoire et tous les secteurs du BTP sont concernés : VRD, menuiserie, couverture, étanchéité, génie climatique, aménagement extérieur... Pour un plan de soutien adapté au tissu économique local !



[Consultez la liste des opérations](#)

Vous êtes intéressé ?

En tant qu'entreprise, vous souhaitez participer à la consultation ? [Adressez-nous un mail](#) avec le numéro de l'opération et vos coordonnées (nom de l'entreprise, adresse, numéro de téléphone).

En retour, vous recevrez fin juin une lettre de consultation et un cahier des charges relatif à l'opération en question. L

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/80-chantiers-pour-2-millions-deuros-6807>



Attention, vous avez jusqu'au 22 juin !

D'autres mesures à connaître...



Dans le cadre du plan de soutien économique décidé par le Grand Périgueux, d'autres mesures peuvent vous intéresser :

- > Des prêts et des aides directes, cofinancés par l'Agglo, peuvent aider TPE, PME, artisans, commerçants, à faire face à des problématiques de trésorerie ou à investir. [Renseignez-vous !](#)
- > Côté fiscalité aussi : le Grand Périgueux a choisi de ne pas augmenter la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et le Versement transport (VT). Ces deux hausses étaient initialement prévues pour financer l'augmentation de la fiscalité au niveau national sur l'enfouissement des déchets et la modernisation du réseau ferroviaire. ([Tout savoir sur le budget de l'Agglo](#))

Contact



GESTION DURABLE DU PATRIMOINE
Magali REIMHERR
Référente administrative

 [Courriel](#)
 05 53 35 66 48



1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)